

Retrait des normes

Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)

Normes techniques pour les équipements de protection individuelle¹

En vertu de l'art. 4a de la loi fédérale du 19 mars 1976 (modifiée le 18 juin 1993) sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (RS 819.1), les normes techniques énumérées dans l'annexe sont **retirées** des normes techniques. Il s'agit à ce propos de normes européennes harmonisées qui ont été **supprimées** par le Comité européen de normalisation (CEN), sur l'ordre de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre échange (AELE).

Les listes des titres des normes techniques qui ont été définies par **seco** ainsi que les textes de ces normes peuvent être commandés auprès de l'Association suisse de normalisation, division switec, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur.

13 mars 2001

seco - Direction du travail

Installations et appareils techniques
M. Berthoud

Annexe

Normes techniques pour les machines

Numéro	Titre	Référence journal off. - CE
EN 959	Equipement d'alpinisme et d'escalade – Amarrages pour le rocher - Exigences de sécurité et méthodes d'essais	2000/C 40/06

¹ Voir également FF **1997** IV 505, **1998** 945, **1999** 8992, **2000** 1758 4577